

# DECODAGE DU GRENELLE

## PROROGATION DES LICENCES : LE PRÉSIDENT COMPREND REMBOURSEMENT !

La FFTT a organisé un Grenelle du tennis de table le 17 avril dernier. Il rassemblait les élus fédéraux et des représentants de chaque ligue et comité. L'objectif principal de ce Grenelle était de co-construire un plan de relance du tennis de table, en faveur de nos clubs et de nos licenciés.

Nous sommes conscients du travail que l'équipe dirigeante a fourni pour nous présenter leur réflexion. Nous avons noté des propositions intéressantes pour aider nos structures tant sur le plan financier que dans les domaines de la communication et de la transition numérique afin de relancer l'activité sportive pendant l'été et à la rentrée.

### DES ACTIONS INNOVANTES



Accompagnement à la recherche de financements : 7 webinaires (70 participants)



Inventaires des aides de l'Etat

### REMBOURSEMENTS



Championnats par équipes: 11/14 de l'engagement = 101 K€



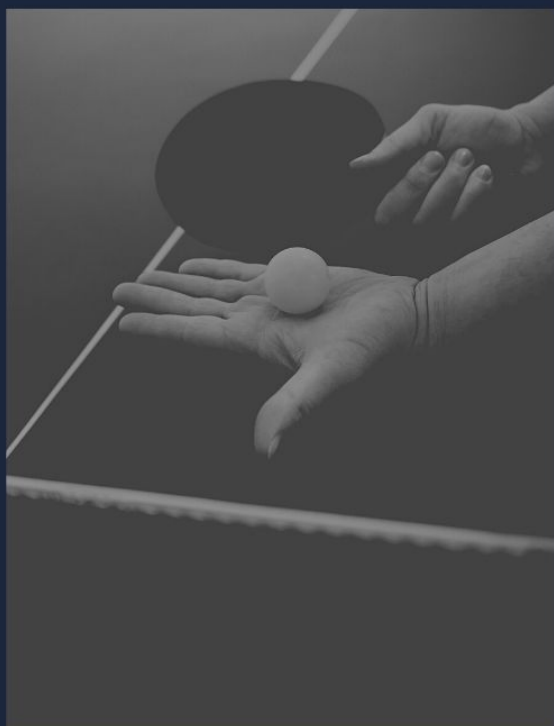
Criterium fédéral : 3/4 de l'engagement = 131 K€



Fonds de solidarité : jusqu'à 10 K€ / structure = 100 K€



Création d'un kit de communication = 65 K€







EP-A

## DECRYPTAGE DU GRENELLE

Dès les premiers instants de ce Grenelle , le président de notre Fédération n'a pas laissé d'ambiguïté sur la question des licences.

### AUCUN GESTE N'EST ENVISAGÉ POUR LES LICENCIÉS !

L'idée d'un remboursement de la licence a été balayée d'emblée. Notre collectif a suggéré l'idée de la prorogation de la licence mais celle-ci n'a jamais été évoquée dans les propos liminaires à ce Grenelle.

Si des gestes ont été annoncés, les propositions du président manquaient cruellement d'ambition et le principe de solidarité a été présenté à sens unique selon le postulat suivant : «Le remboursement répondrait à une logique consumériste... Le licencié ne serait-il qu'un consommateur ? Qu'on lui rembourse ou pas, il quittera la Fédération et sera remplacé par un autre, comme chaque année ».

Les discours s'enchaînant, ni notre proposition, ni même d'autres n'ont eu leur place lors de ce Grenelle, finalement très dirigé.

SOLIDARITE



FIDELITÉ



APPARTENANCE







## « LES LICENCIÉS SE MUEMENT EN CLIENTS »

Gilles Erb président fédéral

Le président réinvente la définition de l'adhésion associative. Selon lui, la licenciation n'attend aucune contrepartie. Combien de fois fallait-il répéter le mot « valeurs » pour discréditer les acteurs favorables à une prorogation de la licence.

Ensuite, le président va plus loin : « Parmi les licenciés, certains exercent une forme de chantage en exigeant la gratuité de la licence pour la saison prochaine prétextant que les prestations n'ont pas pu être délivrées au cours de la saison 2020/2021. Ce faisant, ces adhérents se muent en clients et oublient l'essentiel de leur acte d'adhésion à savoir la défense d'un projet de vie fondé sur les valeurs sportives et [...] les valeurs associatives, le fameux vivre ensemble. »

L'ouverture du Grenelle était programmée sous forme d'un monologue inquisitoire ne laissant aucune place au débat contradictoire.

## L'INCERTITUDE D'UN RETOUR SUR INVESTISSEMENT

Selon l'équipe fédérale, le remboursement de la licence, total ou partiel, ne garantit aucunement le retour de nos licenciés. L'absence potentielle de « retour sur investissement » légitime le défaut d'aides en faveur de nos licenciés lésés. N'est-il pas cynique d'évoquer le prisme du retour sur investissement, selon nous, contraire aux valeurs associatives ?

La Fédération invoque la solidarité des licenciés, éprouvée depuis deux ans. Est-elle aujourd'hui solidaire avec ses licenciés ?

## PAYE ET TAIS TOI !



LICENCES



ADHÉSION



PROROGATION





# « LE REMBOURSEMENT DES PRESTATIONS ET DES LICENCES : C'EST APPAUVRIR LE TENNIS DE TABLE »

Adrien Dodu, trésorier fédéral

Le trésorier annonce que les mesures financières prises par la Fédération ont pour objectif « d'enrichir le tennis de table. » Par ailleurs, ce dernier pense que **le remboursement des prestations et des licences est associé à un appauvrissement du tennis de table** car l'argent partirait, selon lui, en direction d'acteurs extérieurs. Les licenciés, les clubs, les comités et les ligues ne sont-ils pas des acteurs à part entière du tennis de table ?

L'enrichissement du tennis de table selon l'équipe fédérale consisterait simplement à accompagner les structures dans leurs

démarches pour trouver d'autres sources de financement. La Fédération n'oublie-t-elle pas une chose ? Les licenciés sont les premiers financeurs pour nos structures. Sans eux, les ressources financières baissent : moins de cotisations pour nos clubs et moins de prestations pour nos comités et nos ligues. Le nombre de licenciés dans les clubs est un indicateur primordial dans la détermination du montant des subventions des collectivités territoriales.

**Notre proposition de prorogation des licences avait le mérite de limiter la casse pour les non licenciés souhaitant reprendre avant le début de la saison prochaine (1er juillet 2021).**

cf 4 ème newsletter mars 2021

## LE « REMBOURSEMENT » DES LICENCES : UNE DEMANDE « IRRATIONNELLE »

### « LE LICENCIÉ NE COMPREND PAS LE PRINCIPE D'ADHÉSION À LA FÉDÉRATION. »

Adrien Dodu, trésorier fédéral

Après la présentation caricaturale d'un éventuel remboursement partiel aux licenciés, le trésorier fédéral, balaiera à son tour l'idée en insistant sur l'infidélité de ces derniers. Il qualifiera à plusieurs reprises la restitution de la licence demandée par les licenciés comme « irrationnelle ».

**Le licencié ne comprend pas, selon lui, le principe d'adhésion à la Fédération.** Il réagit sans réflexion et d'une manière égoïste en balayant d'un revers les valeurs associatives.

Quel mépris de penser que la demande de prorogation du licencié serait irrationnelle !

En se réfugiant derrière de prétendues « valeurs », le président Erb refuse le dialogue et l'assistance due à nos instances en danger.

Le trésorier ajoute que « *De toute façon, on sait que des gens partiront, on sait que des gens se sont passionnés pour le jardinage pendant le confinement et ne reviendront pas, et nous préférons investir sur le fait d'attirer de nouveaux licenciés* ». Et d'ouvrir ainsi sur une batterie de mesures envisagées, tout en assumant le fait que toutes ne seront pas conjointement applicables afin d'attirer du public. Démarche pas inintéressante mais montrant finalement que la Fédération assume de tourner le dos à nombres de ses licenciés actuels qui seront de toute manière remplacés par d'autres.



# « A L'ÉMOTION, IL FAUT RÉPONDRE PAR LES ARGUMENTS »

Gilles Erb président fédéral

Au-delà des licenciés, toutes les entités qui ont sollicité une forme de restitution ont été discréditées par un discours fédéral culpabilisateur. À elles aussi, il leur est signifié qu'elles sont « irrationnelles » et qu'elles n'adhèrent pas aux « valeurs ». De la même façon, le club qui a engagé un remboursement de cotisations se voit lui aussi indirectement stigmatisé comme n'adhérant pas aux valeurs communes.

Pour toutes ces raisons, nous sommes malheureusement contraints de constater que le positionnement fédéral exprimé avec fermeté dès le début du Grenelle ne nous semble pas aller dans l'intérêt du tennis de table et de ses acteurs. En écartant sans ambiguïté la prorogation de la licence exprimée par un certain nombre de comités départementaux et de ligues régionales et en disqualifiant toute demande de restitution, l'équipe dirigeante de la FFTT assume le fait de se couper de son public, renie sa fidélité passée, oublie sa passion pour notre sport et accepte de prendre le risque de subir, à la sortie de la crise, un désamour de l'activité contraire au discours et objectifs annoncés.

Mais à cela le président conclut qu'à l'émotion, il faut répondre par les arguments.

## Était-ce véritablement un Grenelle ?

Un simple exposé descendant et un débat cantonné aux seules propositions issues de ces présentations peut-il être considéré comme un Grenelle ?

**Définition : Qu'est ce qu'un Grenelle\* ?**

Un Grenelle est dans le langage médiatique français un débat réunissant des représentants du gouvernement et d'associations professionnelles ou d'ONG, portant sur un thème spécifique et visant à légiférer ou à prendre position.

.....  
LA SUITE DU DÉCODAGE PROCHAINEMENT...  
.....

\*Source : wikipedia.org